Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Mesdames les Académiciennes, Messieurs les Académiciens, Mesdames et Messieurs, Chers parents et amis,

C'est avec beaucoup d'émotion que je commence ces quelques mots qui, je l'espère, sauront vous exprimer toute ma gratitude. En réponse à Benjamin Constant, soyez-en sûr, cette reconnaissance n'aura pas la mémoire courte.

Tout d'abord, permettez-moi de saluer mes parrains, Bernard Cavalier, qui m'a vu naître ou presque, Daniel-Jean Valade, qui m'a marié à celle qui, avec ma fille, fait mon bonheur quotidien, et, enfin, Bernard Simon, qui le premier m'a reçu et si bien énoncé les nobles missions de l'Académie.

Il me faut aussi remercier très chaleureusement Alain Aventurier, Secrétaire perpétuel, qui, sans jamais montrer le moindre signe d'agacement, a accepté de répondre à mes trop nombreuses questions sur le fonctionnement de cette illustre assemblée, et qui m'en a fait découvrir les locaux de la rue Dorée.

Je tiens également à vous remercier, Madame la Présidente, pour vos mots de bienvenue si chaleureux. Pourtant, je dois vous avouer être aujourd'hui quelque peu mal à l'aise. Car, au fond, je crains d'être un « mauvais élève » au regard de la riche production intellectuelle et scientifique de mes consœurs et confrères, de ceux qui nous ont tous précédé ici et de celle de Monique Kuntz, à qui j'ai l'honneur de succéder aujourd'hui.

En vue de la rédaction de ce discours et après que Michèle Pallier m'ait évoqué quelques souvenirs de Monique Kuntz, je suis allé rendre visite à Christiane Fantozzi, sa sœur, qui m'a été d'une aide précieuse. Je ne connaissais pas celle à qui je succède aujourd'hui. Pourtant, à l'issue de notre rencontre, si j'avais le regret de ne pas avoir eu l'opportunité d'échanger avec Monique Kuntz, j'avais le sentiment de l'avoir bien connue.

Peut-être aussi parce que j'ai eu la surprise d'apprendre que sa famille et la mienne n'étaient pas étrangères. Ma tante paternelle aujourd'hui décédée, Nicole Couton, née Cadène, et dont j'étais très proche, prodiguait, en tant qu'infirmière libérale, quelques soins réguliers à ses parents. Mon grand-père maternel, Étienne Rioux, également décédé et qui m'était si cher, était quant à lui un pasteur avec qui aimaient à discuter Monique ou Christiane à la Maison du protestantisme, notamment à l'occasion de ses célèbres foires aux livres.

Monique Kuntz naît à Nîmes le 19 juin 1929. Sa mère est directrice de l'école de la place Belle Croix. Son père, ancien militaire, est agent de la trésorerie générale, ce qui le destine à devenir, pour longtemps, le trésorier de l'Église protestante. Monique a deux sœurs, Geneviève, son aînée de 5 ans aujourd'hui décédée, et Christiane, sa benjamine de 3 ans, qui vit sur la colline de Montaury, et que je salue chaleureusement. Christiane Fantozzi qui me disait justement : « Monique a toujours été penchée sur un livre », laissant penser, et on aurait du mal à lui donner tort, qu'il y avait quelque chose d'inné dans sa passion pour la littérature.

La famille Kuntz vit au 24 rue Porte de France, juste en face du lycée de garçons, dans une jolie maison donnant chez Madame Borniscki qui donne régulièrement des concerts dans son jardin, ce qui permet aux trois filles Kuntz d'en profiter avec beaucoup de bonheur, tant elles apprécient ces spectacles musicaux.

Mais l'enfance de Monique est surtout marquée par la guerre. Sa famille est surveillée de près. Sans doute parce que son nom, « Kuntz », ici dans le Gard, trahit, après la défaite de Sedan, son départ de l'Alsace prussienne pour rester Française. Les gens étant ce qu'ils sont, cette volonté de demeurer en France n'a pas empêché son grand-père, alors instituteur à Caveirac, d'être quotidiennement appelé « le Prussien » par les villageois.

À ses douze ans, durant l'occupation, Monique voit partir plusieurs camarades de confession juives. Sa meilleure amie, Hélène, parvient à lui écrire une courte lettre depuis le camp des Milles, dans laquelle elle lui demande de penser « quelque fois à sa petite amie », de « ne pas l'oublier trop vite » et « espère la revoir un jour ». Assassinée dans les camps, elle ne la reverra jamais. Cette lettre, rédigée dans des conditions inimaginables et que Christiane Fantozzi a bien voulu me faire lire, Monique la garde toute sa vie auprès d'elle. Cela participe sans doute de son souhait de réaliser à Pau, quelques années plus tard, une remarquable exposition sur la résistance, les déportations et l'occupation allemande, avec l'aide du pasteur Aimé Bonifas, personnalité héroïque de cette période tragique qui, en 2002, la parrainera pour sa réception au sein de cette académie.

Monique Kuntz poursuit ses études au lycée Feuchères, qui n'était pas encore à l'époque, devenu le collège qui allait accueillir de si nombreux adolescents filles et garçons, dont moi-même au début des années 1990. Alors qu'elle poursuit des études pour devenir secrétaire de direction, pressentant que sa vocation l'appelle ailleurs, toute protestante qu'elle est, elle suit les cours de l'Institut Catholique de Paris, d'où elle sort avec un certificat d'aptitude de bibliothécaire. Sa carrière commence. Elle aura deux décors essentiels, Pau puis Vichy.

Très attachée au sud de la France, elle refuse d'être affectée par l'Inspecteur général des bibliothèques « au nord de la Loire ». Finalement, après Pau, elle obtient le poste de bibliothécaire de Vichy à l'issue d'un concours national de recrutement. De quoi sourire de ce coup du sort. Car la ville, baignée par l'Allier, fait partie de toute cette hydrographie de la Loire, qui prend sa source au sud, au mont Gerbier-de-Joncs, pour aller se jeter dans l'Océan atlantique au nordouest de l'hexagone à Saint-Nazaire.

Monique Kuntz reste à Vichy plus de trente ans, de 1966 à 1999. C'est-à-dire, presque l'ensemble de sa carrière. Celle-ci est riche en travaux, expositions et initiatives mettant en valeur les écrivains de l'Allier, notamment Charles-Louis Philippe, cofondateur de la Nouvelle revue française, la « NRF », qu'animera durant de si nombreuses années le Nîmois Jean Paulhan. Mais c'est sans aucun doute la découverte du fonds *Valéry Larbaud*, riche de 10.000 volumes rares et précieux, qui a, pour elle, les conséquences les plus heureuses.

Valéry Larbaud, dont l'héritage de la source *Vichy Saint-Yorre* lui permis de voyager partout à travers le monde, donna à notre littérature, au début du 20e siècle, le souffle du voyage dans les contrées lointaines — Antilles, Pacifique, Asie, Sibérie, Amérique du Sud — et le rêve naissant d'une civilisation planétaire.

Très sensible à ses écrits et femme volontaire, Monique Kuntz met en place avec le célèbre écrivain Roger Grenier, *prix Femina* en 1972, le *prix Valéry Larbaud*, dont les premiers membres du jury s'appellent Paul Morand, Michel Déon et André Chamson, membres de l'Académie française et, pour le dernier, également membre non résidant de l'Académie de Nîmes. C'est dire l'importance immédiate de cette fondation et de ce prix, dans le monde des lettres.

Si bien qu'il n'est pas étonnant que Monique Kuntz entre en relations avec des écrivains parmi les plus talentueux. On peut ainsi citer Yves Berger, *prix Médicis* en 1994, ou Christian Giudicelli,

prix Renaudot en 1986, avec Station balnéaire, et lui-même Nîmois bien que vivant à Paris depuis les années 1960. Monique Kuntz se lie également d'amitié avec nombre d'éditeurs et artistes, dont Hubert Nyssen, le fondateur de la maison d'édition Actes Sud, ou le peintre Pierre Lafoucrière.

À Vichy, le *prix Valéry Larbaud* en suscite un autre : le premier lauréat, Michel Dard, couronné pour son roman *Mélusine*, lègue à la Fondation de France une somme importante pour que soit récompensée une œuvre écrite, sur le tard, par des écrivains qui se révèlent, si l'on peut dire, à leur retraite. Ce directeur des Arts et des Lettres à l'Unesco donne son nom au *prix Michel Dard* qui a le même jury que le *prix Larbaud*.

Quant à Valéry Larbaud lui-même, Monique Kuntz lui consacre des expositions chaque année, et porte à l'étranger le souffle de son esprit et de son talent. Ces expositions vont jusqu'à Bruxelles, Lisbonne, Florence ou Luxembourg.

À cette activité, Monique Kuntz doit sans doute d'être la première femme à présider un Centre régional des Lettres, en Auvergne et de pouvoir créer, à Vichy, une nouvelle bibliothèque-médiathèque, inaugurée le 26 novembre 1985 et baptisé naturellement Valéry Larbaud. Très vite, chaque fois qu'une bibliothèque se construit dans la région, elle donne de précieux conseils à l'architecte. Elle y reconstitue les pièces chargées de livres de Valbois, la maison de campagne où Larbaud, paralysé, a vécu ses dernières années.

Monique Kuntz se charge aussi de l'édition des *Cahiers Valéry Larbaud*, dont un numéro lui rend hommage en 1995, rappelant sa connaissance intime des œuvres, son courage, sa disponibilité et son extrême gentillesse.

Par sa profession et sa curiosité naturelle, Monique Kuntz découvre, toujours à Vichy, un fonds de livres, de documents et d'affiches de « L'État français ». Ces affiches de l'époque, où l'on présentait des visages d'enfants « joyeux » qui chantaient « *Maréchal, nous voilà...* » C'est après cette découverte que Monique Kuntz crée le *fonds Résistance* et échange des documents avec la Bibliothèque nationale de France. Très vite, elle devient membre de l'association des 80, en mémoire des 80 députés et sénateurs qui s'opposèrent aux pleins pouvoirs du maréchal Philippe Pétain.

C'est ainsi que, peu à peu, Monique Kuntz est promu officier des Palmes académiques, chevalier des Arts et des Lettres et de la Légion d'honneur.

En 1999, Monique Kuntz prend sa retraite, pour venir, comme Joachim du Bellay au retour de Rome, « vivre entre ses parents le reste de son âge », et pour retrouver sa chère ville de Nîmes. Laquelle ne met pas longtemps à mettre à contribution son expérience, puisqu'elle succède alors à notre confrère, le docteur Charly-Sam Jallatte, pour présider l'Association des Bibliophiles de Nîmes et du Gard, et ainsi, pour reprendre les mots de Daniel-Jean Valade, « engager les Nîmois à interroger le patrimoine imprimé dont les richesses sont autant d'œuvres d'art ».

Le 4 octobre 2002, après son élection à l'Académie de Nîmes pour succéder à Janine Reinaud, le président Yvon Pradel, commence son discours de bienvenue par cette formule lapidaire de Stéphane Mallarmé : « Tout existe pour aboutir à un livre ». Car Monique Kuntz, assurément, est amoureuse des livres, et a choisi de les étudier puis de les protéger toute sa vie.

En ces lieux, Monique Kuntz est l'auteure d'une communication intitulée « Prendre les eaux avec Madame de Sévigné ». Ce riche exposé nous ramène à Vichy, où la célèbre épistolière fit deux séjours de cure, en 1676 et 1677. Dans ses lettres à Madame de Grignan, la marquise parle des soins délivrés à Vichy en ces termes : « J'ai commencé aujourd'hui la douche ; c'est une assez

bonne représentation du purgatoire. On est toute nue dans un lieu sous terre, où l'on trouve un tuyau de cette eau chaude, qu'une femme vous fait aller où vous voulez. Cet état où l'on conserve à peine une feuille de figuier pour tout habillement est une chose un peu humiliante. » Cette communication de Monique Kuntz nous transmet, via Madame de Sévigné, un témoignage vivant de la vie à Vichy au 17e siècle. Avec une description parfois sévère des médecins de cette époque, moins sévère toutefois que celle de Molière, mais aussi des personnages célèbres que la marquise aime à moquer avec délectation.

On y retrouve aussi l'espièglerie qu'affectionnait tant Monique Kuntz.

Je crois que l'essentiel à retenir de cet éloge réside, non pas uniquement dans ce qu'a réalisé Monique Kuntz, bien que tout à fait remarquable, mais dans ce que cela exprime de sa personnalité. Votre consœur, que son personnel de la bibliothèque de Vichy surnommait affectueusement « miss », était une femme humble qui s'investissait pleinement dans sa tâche, en ayant toujours le souci d'éclairer les lecteurs de la bibliothèque ou les visiteurs de ses expositions. Elle était d'une très grande sincérité, courageuse, joyeuse, franche et pleine de vie.

C'est sans doute la raison pour laquelle Monique Kuntz a su transmettre sa passion. En particulier, à la fille de sa grande amie, la secrétaire générale des eaux de Vichy, Françoise Pouradier-Duteil, qui devint elle-même bibliothécaire, chercheuse en histoire de l'art, et qui s'occupe encore aujourd'hui des *fonds Valéry Larbaud*.

Après le décès de Monique Kuntz, le 6 septembre 2016, Fabienne Pouradier-Duteil a cette réaction : « comment ne pas rêver d'exercer le métier de bibliothécaire lorsqu'un tel personnage raconte sans façon et autour d'un bon dîner qu'elle a soupé avec Malraux après avoir oublié ses escarpins dans la voiture, guidé Roger Caillois à Valbois, et contant tout aussi simplement comment elle a oublié un manuscrit de Larbaud acheté une petite fortune à Drouot sur un banc d'un square parisien dans l'attente de son train, pour finalement se le voir miraculeusement renvoyé ? »

Aussi, Roger Grenier écrit : « à l'idée qu'une telle femme irremplaçable n'est plus là, le cœur se serre. »

En étudiant tout ce qu'a accompli Monique Kuntz, j'eus la surprise de constater que le jury du *prix Valéry Larbaud*, dont elle était membre, attribua le *prix Michel Dard*, évoqué tout à l'heure, en 1999, au *Roman de Rossel*, dont l'auteur n'est autre que votre regretté confrère Christian Liger. Il s'avère que ce livre a marqué ma jeunesse et, d'une certaine manière, ma famille. En effet, il retrace le destin de Louis-Nathaniel Rossel, un de mes parents, quelque peu oublié au sein de notre famille, et sans doute bien plus encore dans l'histoire nationale.

Je vous en parle parce qu'il fait partie de ses références qui vous transforment. Sa découverte m'a changé. En 1996, alors que mon frère Bruno est élève en classe préparatoire aux grandes écoles au lycée Alphonse Daudet, son professeur, Christian Liger, évoque en cours le destin de ce jeune officier —colonel— qui quitta l'armée régulière pour rejoindre la Commune de Paris. Bruno l'informe alors de notre parenté et des documents dont nous avons hérités. Eux-mêmes découverts par le plus grand des hasards, à peu près à la même époque, alors que mon autre frère, Thomas, par une longue après-midi de cet ennui adolescent si typique, prend la décision de forcer un vieux coffre-fort qui n'avait probablement jamais été ouvert depuis le décès de notre arrière-grand-père en 1949. De façon inattendue, le frère en question, qui n'est pas franchement du type « bricoleur », parvient à ses fins. Comme quoi, on ne célèbre jamais assez les vertus de l'ennui... Cet après-midi-là, cet ennui a permis à une nouvelle génération, plus d'un siècle après les faits,

de découvrir une histoire poignante. À l'intérieur du coffre-fort, nous trouvons des lettres de Louis Rossel à sa famille et à son pasteur. Nous y trouvons aussi des mèches de cheveux qu'il se coupa, pour les siens, le matin même de son exécution par les *Versaillais*, un 28 novembre. Une date qui m'est néanmoins devenue joyeuse, puisqu'il s'agit également de celle de la naissance de ma fille, Louise.

Je vous avoue chérir les échos de l'histoire. Quand la grande rencontre la petite, quand l'ennui d'un habitant des années 1990 révèle le souvenir d'un héros de la Commune. Il y a cette idée que nous sommes le fruit d'une histoire qui a ses éclats, positifs ou négatifs, ses discrétions et ses ramifications tout autour de nous, nous rappelant sans cesse que l'on ne se fait pas tout seul, que l'on ne sort pas de nulle part, qu'il a fallu tous ces gens, toutes ces rencontres pour fabriquer ce que nous sommes.

Notre ville, si illustre soit-elle, est une ville à taille humaine, et l'on s'y connaît bien. On se construit souvent les uns avec les autres. Et si l'on ne se connait pas, comme je le rappelais tout à l'heure à propos de Monique Kuntz, on connaît quelqu'un qui connaît. Nous ne sommes jamais bien loin les uns des autres, encore qu'il y ait ces temps-ci quelques progrès à faire. Ici, plusieurs académiciens qui me sont apparentés m'ont précédé, l'un d'eux je crois a d'ailleurs droit à son portrait dans cette salle. Outre mon père bien sûr, qui est correspondant, il y a les Dombre, Valz, Baux, Vincens, Chabaud La Tour, Saurin, Teissier ou Bouzanquet.

Ce dernier, sur qui Michèle Pallier a délivré ici même une communication, est issu d'une branche vauverdoise, passionnée de vins et de culture locale, cévenole, provençale et tauromachique. Ces passions familiales ne se sont pas éteintes. Mon père et mon oncle sont restés vignerons à côté de leurs autres responsabilités et nous transmettent, nous leurs enfants, l'amour de la culture de la vigne et de la vinification.

Où que je sois pour poursuivre ma profession, je me sens irrémédiablement rappelé, soit dans le pays cévenol où j'ai passé tant d'étés aux côtés de mes grands-parents maternels, et où, comme l'écrivait André Chamson, « tout semble établi depuis les origines du Monde »; soit dans le pays camarguais, à l'infinité indomptée ; avec entre ces deux espaces si beaux qu'on voudrait ne jamais les quitter, pour joindre la montagne à la mer, Nîmes et la Vaunage, terrain idéal de l'enracinement.

Cet enracinement, qui n'interdit pas l'ailleurs, explique peut-être ma sensibilité aux critiques qui peuvent être apportées ici ou là à nos traditions locales. Certaines disparaîtront bien sûr, d'autres changeront, et d'autres encore sauront résonner avec le temps qui passe, garder du sens et vivre encore. La plus discutée est sans doute celle qui nous vient d'au-delà des Pyrénées, la corrida. Je comprends tous ceux qui s'étonnent que l'on puisse mettre la mort d'un animal en spectacle. Je me souviens de mes discussions avec ma grand-mère maternelle, née en Île-de-France, aujourd'hui centenaire et qui m'a tant appris, et qui, sans se soucier de savoir s'il fallait l'interdire me faisait simplement part de son incompréhension face à cette violence mise en scène devant la foule.

Mais le regard est différent lorsqu'on le porte de plus loin. Nous connaissons la légende, finalement peu éloignée de la réalité et bon résumé de celle-ci. À la fin du 18e siècle, sur le sable de Ronda en Andalousie, les riches gentilshommes se livraient à un sport qui leur restituait les joies et les dangers de la guerre. Ils estoquaient des taureaux sauvages. Un jour, un riche cavalier fut renversé par un taureau particulièrement puissant. Alors que l'animal allait plonger ses cornes dans le corps du malheureux tombé à terre, un modeste charpentier, accourant à ses secours et

agitant son large chapeau andalou, attira la charge du taureau. La foule exulta et salua cet acte de courage. À nouveau, transfiguré par son geste, le charpentier se jeta devant le taureau et sollicita sa charge. D'un passe-temps pour gentilshommes fortunés, la corrida était devenue un art populaire. Francisco Romero, le modeste charpentier, inventeur de la corrida moderne, mourut riche et célèbre. Il reste une exception parmi tous ceux qui, pour échapper à la faim, essayèrent de passer devant les cornes des taureaux sauvages pour finalement y mourir. La corrida, certes, montre la mort, le plus souvent d'un animal — un taureau de combat, précisons-le — et ainsi choque légitimement. Cela, même si notre société est inondée chaque jour d'images barbares où des Hommes tuent d'autres Hommes, pour la puissance. Mais la corrida cherche à retracer la vie toute entière, qui n'a de sens que par sa brièveté. Elle ne peut donc nous l'illustrer que dans toute son ampleur, c'est-à-dire jusqu'à la mort, en nous en faisant ressentir puissamment ses émotions : la surprise, la peur, la tristesse, l'admiration, la joie, la sérénité, et parfois même, reconnaissons-le, l'ennui.

Cet attachement à certaines traditions venues de loin et vieilles de plusieurs siècles, à la terre, à habitants et aux histoires du passé mais qui nous habitent encore aujourd'hui, ne doit pas nous empêcher d'aller de l'avant mais simplement nous aider à y aller en apprenant de celles-ci. Cet attachement nous rappelle combien tisser ces liens entre passé et présent, c'est aussi comprendre leur influence sur nos actes. Monique Kuntz était bibliothécaire : qu'est-ce qu'une bibliothèque sinon le lieu où se rencontrent et sont réunies ces histoires qui nous transforment, qu'elles soient prestigieuses ou inconnues, grandioses ou anecdotiques, amusantes ou tristes ? Rossel fait partie de ces histoires, et c'est pour cela que je me permets d'y revenir. Si l'histoire de France, mais aussi notre histoire familiale, lui a, pendant longtemps, fait bien peu de place, c'est sans doute parce que le fait pour un officier de l'armée régulière de rallier la Commune de Paris constituait jusqu'à une époque récente une désertion et non un engagement patriotique. Louis-Nathaniel Rossel, né en 1844, est issu d'une famille de cévenols protestants qui puise dans une persécution séculaire la force de braver toutes les rigueurs de la loi, aimant mieux obéir à leur conscience que d'obéir aux hommes. En 1870, Rossel ne peut voir sans une profonde exaspération la façon dont les généraux conduisent les opérations militaires face à la Prusse. Il leur reproche de vouloir capituler dans le but caché de restaurer en France un ordre moral conservateur, et d'empêcher tout avènement d'une république moderne. A Paris, lorsqu'il rejoint donc la Commune, le parti qui n'est « pas coupable de capitulation », Rossel donne à la résistance contre l'armée de Versailles une vraie impulsion et s'attire la sympathie de la population toute entière, refusant toute entrave à la liberté de la presse, respectant les libertés publiques et considérant les femmes à l'égal des hommes, ce qui lui vaut une certaine admiration de Louise Michel.

Mais, sans doute en raison de son caractère entier et de sa discipline toute militaire, Rossel se trouve en butte à l'hostilité de certains membres du Comité du Salut Public, en particulier de l'anarchiste Félix Pyat. Alors, ne pouvant plus exercer ses responsabilités, il démissionne et demande son incarcération. Après la « semaine sanglante », il est arrêté par les « Versaillais », puis condamné à mort à la suite d'une parodie de procès et malgré les appels à la clémence de Victor Hugo ou du colonel Pierre Denfert-Rochereau. Le matin de sa mort, à 6 heures, Rossel demande à commander le peloton d'exécution que les « Versaillais » choisissent cruellement parmi son propre régiment. Cette dernière volonté lui est refusée. Rossel tombe, aux côtés des communards Théophile Ferré et Pierre Bourgeois, à l'âge de 27 ans.

Dans son ouvrage *Le Fil de l'Épée*, paru en 1932, le général de Gaulle, dont le père connut Rossel en tant que sous-officier, lui rend un vibrant hommage : « Face à l'événement, c'est à soimême que recourt l'homme de caractère. Son mouvement est d'imposer à l'action sa marque, de la prendre à son compte, d'en faire son affaire. Et loin de s'abriter sous la hiérarchie, de se cacher dans les textes, de se couvrir des comptes-rendus, le voilà qui se dresse, se campe et fait front. » Helena Pontier Martin, qui travaille sur Rossel en 1937, a cette belle conclusion : « Ce matin-là, ce que les généraux tuèrent avec lui était précisément ce qu'ils croyaient défendre. Rossel fut un des premiers à discuter sa mission. Sa conscience l'avertit que cette mission n'était point dans une obéissance d'esclave et que l'intérêt de la patrie passait au-dessus des intérêts privés... » Peut-être aurais-je une autre occasion de vous parler plus en avant de Louis-Nathaniel Rossel, mais aujourd'hui je voudrais aussi vous dire quelques mots d'un principe qui, comme moi, lui fut cher et qu'il défendit à travers la *Ligue de l'enseignement*, à laquelle il avait adhéré très tôt, après s'être lié d'amitié avec l'enseignant Jean Macé : il s'agit bien sûr du principe de laïcité.

Je ne sais pas bien comment et pourquoi je me suis intéressé de façon si poussée à ce sujet. Peutêtre là encore, l'histoire familiale a eu une influence. Boissy d'Anglas, auteur de la première séparation entre les Eglises et l'Etat en 1795 était un cousin de nos ancêtres ardéchois. Surtout, mon arrière grand-oncle, Raoul Allier, vauverdois installé à Paris, a été un défenseur acharné de la séparation telle que soutenue par Aristide Briand en 1905. Il s'opposait alors à Émile Combes, qui souhaitait non pas séparer les Eglises de l'Etat mais les mettre sous son contrôle. Allier écrivait ainsi aux parlementaires : « il nous faut des Eglises libres dans l'Etat politiquement à l'abri de leurs menaces ».

Avant d'être nommé rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité auprès du Premier ministre, aux côtés du président Jean-Louis Bianco, à qui je dois tant, je crois avoir commencé à parler de laïcité, notamment à l'occasion de conférences publiques, alors que je débutais ma carrière professionnelle et que je supportais relativement mal l'instrumentalisation que ce principe pouvait souffrir dans une partie du monde médiatique et politique.

Je crois aussi que mes précédents engagements associatifs, au Samu social et à Médecins du Monde avec mon ami Julien Rioust, à la Croix rouge française que certains ici ont animé, à Amnesty International, à l'Acat, à la Ligue des droits de l'Homme ou ailleurs encore, m'ont alerté sur la montée des peurs, sur l'ignorance de l'autre qui se propage, et sur la perte de repères qui fragilisent grandement notre cohésion nationale. Or, face à cela, quel plus bel outil que la laïcité, au service de la liberté de chacun, de l'égalité de tous et de la fraternité commune ?

Bien sûr, il n'y aurait pas grand sens à ce que je vous délivre une conférence sur ce sujet aujourd'hui. J'ai déjà trop parlé. Cependant, permettez-moi de rappeler ici combien ce principe doit être chéri et non meurtri. Trop souvent la laïcité est aujourd'hui invoquée pour traiter de questions qui n'en relèvent pas. Trop souvent elle est détournée de son sens historique et juridique, y compris à des fins identitaires. Olivier Abel, je crois, vous a dit quelques mots en ce sens à l'occasion de sa réception le 22 mars.

Prenons garde, la laïcité n'est pas une nouvelle religion ni un bouclier contre une autre. C'est au contraire un cadre commun à tous, qui nous rappelle que notre pays ne connaît plus de majorité contre des minorités. Que ni l'une ni les autres ne sauraient imposer un ordre quelconque et empiéter sur la souveraineté populaire. Ce pays ne connaît que des Français, à égalité de droits et de devoirs, qui ne sauraient être distincts selon que l'on est de confession catholique, musulmane, protestante, juive, bouddhiste, orthodoxe, d'une autre ou d'aucune.

Je suis d'une génération qui a la chance de n'avoir connu en France, à ce jour, que l'État de droit. Mais n'oublions pas d'où nous venons. Sur le sujet de la liberté de conscience, dans le passé, ici, les protestants ont trop enduré de persécutions et de marginalisation pour ne pas rester vigilants, non seulement pour eux mais pour d'autres. « L'honneur d'une religion, écrivait le pasteur Edmond de Pressensé, c'est qu'on puisse ne pas la pratiquer. » Défendre cette liberté pour tous, c'est précisément ce que permet la laïcité, dès lors que la paix civile et les opinions de chacun sont respectées.

Avant même que le mot « laïcité » ne s'impose, cet équilibre fut synthétisé très tôt, par l'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, dont la rédaction revient, pour l'essentiel, au pasteur et député, également académicien nîmois, Jean-Paul Rabaut Saint-Étienne : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. » La loi du 9 décembre 1905 s'en tient à ce même équilibre qui, soyons-en sûr, ne doit pas être bouleversé.

À l'époque, l'action d'Aristide Briand, rapporteur de la loi, ne fut guidée que par la volonté d'œuvrer à l'intérêt général et à l'apaisement d'une société alors profondément divisée, bien davantage encore qu'elle ne l'est aujourd'hui. Jamais, dans ses propos, il ne céda ni à l'agressivité ni même à plus de passion que nécessaire, soucieux toujours de montrer qu'en cet instant, ce qui devait présider à cette loi était la raison. La raison comme le rempart du temps aux passions politiques d'alors. Sa responsabilité le lui commandait, refusant de faire le lit des scissions et, pire encore, de « déchaîner les passions religieuses » dans un pays marqué par de longues discriminations à l'encontre des minorités et par d'intolérables guerres de religion.

La République laïque est impartiale, neutre et objective ; elle se refuse à tout parti-pris et à toute action fondée sur la seule émotion. Il l'importe peu à la République laïque que les citoyens croient modérément ou passionnément dès lors qu'ils se soumettent à la loi commune qui, ellemême, se conforme aux principes fondamentaux rappelés par la Déclaration de 1789.

Ainsi, souvenons-nous des enseignements de Georges Clemenceau et d'Aristide Briand, qui prévenait le législateur en ces termes : « il ne faut pas fournir aux adversaires de la République des armes que demain ils puissent retourner contre elle. »

Pourtant, l'actualité nous montre tous les jours que de nombreux prescripteurs d'opinion, qu'ils soient responsables politiques, éditorialistes, ou même intellectuels, préfèrent se laisser porter par le vent des opinions faciles plutôt que de s'intéresser à la complexité des choses et du monde. Cela m'amène à conclure, en revenant sur ce qui est, selon moi, une absolue nécessité. Celle de, collectivement, prendre le recul et le temps nécessaires à l'analyse des situations et des idées.

L'objectif est d'abord de rechercher la vérité. Telle qu'elle est, et non telle qu'elle peut être simplement perçue. Puis, de la dire. Cela suppose un certain courage. Dans son discours à la jeunesse du 30 juillet 1903 au lycée d'Albi, Jean Jaurès disait : « Le courage, c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho, de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques. »

Force est de constater que pour beaucoup, il apparaît plus confortable de favoriser d'un petit souffle le feu d'une idée médiocre, facile à entretenir, facile à manipuler et qui, s'il embrase le débat, n'aura jamais comme victimes collatérales que des gens qui n'appartiennent jamais au débat. Un incendie qui pourrait même avoir du « bon » parce qu'une idée facile qui brûle rend le terrain fertile à plein d'autres, exploitables ou utiles pour justifier des aspirations qui, sans ces contrefeux, apparaîtraient dans toute leur médiocrité.

Œuvrer pour l'intérêt général suppose donc beaucoup de courage. Pour ma part, je ne sais pas si je suis courageux. Mais je crois savoir, de par ma mère, mon père, ma famille et ma simple expérience, que le courage en ce domaine commence par le devoir de bien nommer les choses, et surtout de les expliquer auprès de l'opinion pour mieux combattre tout ce qui concourt objectivement à mettre à mal la cohésion sociale.

La lâcheté, c'est de simplement prétendre nommer les choses. Poser un mot, pointer du doigt, pour dire quelque chose en lui donnant un vernis de courage et d'audace sous prétexte que ça briserait des « tabous » n'a rien de courageux, quand il ne s'agit que de dire ce que tout le monde dit déjà. Cela n'a rien de noble quand c'est « nommer » pour s'épargner un travail sur la complexité des réalités, leur polysémie. Dans ces cas-là, « nommer », ce n'est plus dévoiler, « nommer », c'est cacher.

Apposer une apparence d'audace sur une facilité intellectuelle. Se pavaner avec le masque du courage n'est pas être courageux. « Surfer » sur les émotions, les exploiter, entretenir les peurs, les laisser grandir, c'est vieux comme le monde, et aujourd'hui pas plus qu'hier ce n'est glorieux. C'est simplement, aujourd'hui comme hier, le clientélisme lâche de ceux qui n'ont pas envie de travailler. Pourtant la citation est connue : « L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine et la haine conduit à la violence. Voilà l'équation », disait Averroès.

Mais l'Académie de Nîmes est, justement, un de ces lieux trop rares où le culte de l'immédiateté n'est pas le bienvenu. Un de ces lieux qui peut agir comme une « vigie » de la raison.

Pour en reprendre les statuts, les académiciens ont pour mission de contribuer à ses travaux en diverses matières, et, à leur « application au point de vue de l'utilité publique ».

Ici, je crois que ce qui nous anime le plus, dans nos vies professionnelles comme dans nos divers engagement dans la vie associative et dans la vie de la Cité, c'est bien cet intérêt général fondé sur la raison.

S'il est vrai que, trop souvent, comme le pensait Bonaparte, « un homme combat plus pour ses intérêts que pour ses droits », dans une république démocratique, laïque et sociale, ce sont bien ces derniers qui doivent être, partout et pour tous, défendus.

Pourtant, depuis toujours, la réalité des Hommes, pour reprendre Tite-Live, est que « nous ne sentons les maux publics qu'autant qu'ils s'étendent à nos intérêts particuliers. »

Il s'agit donc d'œuvrer pour que chacun de nous, femmes et hommes, ici comme ailleurs, ait une meilleure connaissance de l'autre, du monde, de son histoire, et de ses malheurs comme de ses bonheurs.

J'essaierai modestement d'y contribuer à vos côtés, du mieux que je le pourrai. Je vous remercie.